

LE CAHIER **DES** **BONNES PRATIQUES**

N° 02 - JUIN/JUILLET 2015



SOMMAIRE

Le temps de vivre pour les aidants familiaux	24
Prison : un appui sur les pairs pour prévenir le suicide	25
Réussite des enfants : les parents prennent toute leur place	26
Aider la personne sans oublier l'aidant	27
Accompagnement des jeunes majeurs : bonnes pratiques à généraliser !	28
Le Mille Feuilles : une librairie populaire et solidaire	29
De l'économie sociale et solidaire au bien vivre ensemble	30

ÉDITO

Par Nathalie Levray

Faire société

Au menu des bonnes pratiques ce mois-ci, un éclairage particulier est porté sur l'entraide et les liens qui se tissent pour repenser, voire - si le lecteur veut bien me pardonner le néologisme - "repanser" la solidarité. Des actions qui ont en commun de montrer comment il est possible de compter les uns sur les autres pour avancer de concert vers l'avenir, hors des chemins institutionnels. Les points forts de chacune de ces bonnes pratiques sont mis en lumière pour inspirer, espérer, changer, tester, oser...

Les sept exemples présentés dans les pages qui suivent sont riches d'enseignements. L'entraide, c'est partout, avec des horizons plus ou moins larges : au cœur d'une famille ou à l'échelle d'un quartier populaire ou d'une municipalité, de la prison à l'hôpital, d'un foyer d'accueil à une librairie.

L'entraide, chaque individu en a besoin, qu'il soit privé de liberté, ou parent éloigné de l'école, ou personne fragile malade, ou jeune majeur en sortie de la protection à l'enfance ou encore un adulte sans emploi. Et chacun d'entre nous est capable d'en donner : un parent, un enfant, un conjoint, un aidant familial, une association et les bénévoles qui croient en son action ou ceux qui sont déjà "passés par là", les professionnels de la santé ou du secteur médico-social.

Quant aux outils, ils sont multiples. Du temps passé avec l'autre ou ... sans l'autre, un relais, une oreille attentive qui se tend pour soulager une peine, un bouquin pour s'évader, une visite au musée pour exister ou un massage pour décompresser...

Ne serait-ce pas cela "faire société" ? Sans doute, alors... Lisez et bonne pioche !

LE TEMPS DE VIVRE POUR LES AIDANTS FAMILIAUX

Massage, groupe de pairs, visite au musée. Dans la Meuse, Interm'Aides55 propose une palette d'activités centrées sur le bien-être physique et moral de l'aidant familial.

L'objectif d'Interm'Aides55 ? "Soulager les aidants", répond sans hésiter Corinne Pillard, cadre de santé infirmier et chef de service de l'association SSIAD/AJ d'Ancerville, membre du réseau ADMR. La halte répit détente accueille les aidants et libère du temps pour les aidants, tandis qu'avec le répit à domicile, l'association prend, à la maison, le relais de l'aidant qui s'absente. Mais cette plateforme d'accompagnement et de répit des aidants familiaux des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou maladie apparentée propose des activités moins habituelles. "La plateforme, surtout destinée aux aidants, organise des activités rien que pour eux, en fonction de leurs besoins", explique Corinne Pillard. Des activités surprenantes où chaque aidant peut trouver son bonheur, facilitant ainsi la démarche de laisser un moment son aidé fragile. Une pause pour pouvoir continuer de s'occuper d'un conjoint ou d'un parent.

LE CORPS ET L'ESPRIT LIBÉRÉS

La première proposition est un massage japonais. Sans but thérapeutique, il est pratiqué sur l'aidant, installé sur une chaise ergonomique et à travers les vêtements, par un professionnel certifié. Percussions, pétrissages, frictions chassent les tensions accumulées dans le corps à cause de mauvaises habitudes posturales ou d'un état de stress permanent. La détente est favorisée par l'accueil à part de la personne malade. L'écoute et la parole sont les ressorts fondamentaux du groupe de parole, deuxième activité centrée sur l'aidant.



La halte répit détente (ici activités physiques) permet aux aidants de prendre le temps de souffler

Sa finalité est de mieux vivre la maladie et d'explorer des pistes de réflexion pour que chacun trouve sa place. Animé par une psychologue, le groupe de pairs offre aux aidants familiaux un espace de rencontres et d'échanges sur les problématiques vécues au cours de l'accompagnement d'un proche atteint de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés. L'aidant trouve du soutien tout au long de la maladie, et des réponses aux questions qui se posent au fur et à mesure de son évolution. Se crée une dynamique propice à prévenir l'épuisement de l'aidant dû au surinvestissement physique et psychique quotidien. Les émotions se libèrent et la convivialité partagée avec des personnes vivant la même histoire fait naître un sentiment d'appartenance et aide à dédramatiser les situations. L'aidant familial peut aussi être reçu par une psychologue formée à la relation d'aide en entretien individuel et orienté

vers le professionnel adéquat. Enfin, en partenariat avec le musée barrois, un programme d'activités culturelles et artistiques propose aux aidants une autre forme d'expression, et leur ouvre un accès à la culture.

Comme ailleurs, le besoin est fort sur le département. Ces activités rencontrent un tel succès que les listes d'attente sont longues. "Mais vous savez, précise Corinne Pillard, aucune de ces activités n'existerait sans les bénévoles et les partenaires locaux..."

L'INTÉRÊT DE LA PRATIQUE

- Une équipe de bénévoles en appui des salariés pour créer les conditions d'un répit
- Des partenariats avec des associations, des communes et des équipements culturels
- Une palette de propositions en réponse aux attentes exprimées par les aidants

PRISON : UN APPUI SUR LES PAIRS POUR PRÉVENIR LE SUICIDE

Fidèle à ses principes d'humanité, d'impartialité et de neutralité, la Croix-Rouge française forme et accompagne des codétenus de soutien.

“P arce que la prévention du suicide est du ressort de tous, et tout le temps”, pour Isabelle O’Neill, chargée de mission Prison et justice, la Croix-Rouge française participe, au sein d’un groupe coprésidé par le Professeur Jean-Louis Terra (auteur du rapport de décembre 2003 sur la Prévention du suicide des personnes détenues) et composé notamment de représentants de la direction de l’administration pénitentiaire, du ministère de la santé, au dispositif des codétenus de soutien (CDS).

UN RÔLE DE VEILLEUR

L’objectif est de leur reconnaître un rôle d’alerte et de “sauvetage” en matière de prévention du suicide en prison. Ils assurent, entre autre par le doublement en cellule, des discussions ou une écoute, des fonctions de repérage, de soutien, de protection de la personne détenue présentant une souffrance psychique, un risque suicidaire ou en état de crise suicidaire.

Utilisé depuis dix ans en Espagne, le dispositif permet une baisse sensible du nombre de suicides en détention. “Il est plus facile de confier sa souffrance à celui qui vit la même chose que vous”, explique Isabelle O’Neill. Pour s’acquitter de cette mission d’oreille attentive, les codétenus de soutien sont formés par la Croix-Rouge française : une formation d’une dizaine d’heures “Prévention et Secours Civique de niveau 1” qui débouche sur le diplôme correspondant, complétée par une journée de sensibilisation à l’écoute et au soutien psycho-



Les codétenus de soutien débriefent régulièrement avec le bénévole de la Croix-Rouge française

L’INTÉRÊT DE CETTE PRATIQUE

- S’appuyer sur les pairs et sur le bénévole pour humaniser la vie en prison
- Faire du suicide l’affaire de tous, changer les mentalités par la confiance aux personnes détenues
- Réduire le nombre de suicides et le mal être carcéral, faciliter la réinsertion sociale

logique. Un troisième module de deux jours, suivi d’une journée de rappel environ six semaines après, spécialement conçue par le Professeur Terra, leur donne les clés pour détecter le risque suicidaire. Les CDS s’engagent par une “Charte du codétenu de soutien accompagné par la Croix-Rouge française”, qui indique les objectifs de leur mission et l’obligation de confidentialité et de discrétion.

UN RÉFÉRENT ACCOMPAGNANT

La charte désigne en outre le référent accompagnant bénévole Croix-Rouge française du CDS et précise les modalités de supervision et de suivi du codétenu

de soutien. L’accompagnement s’effectue au cours de groupes de partage hebdomadaires ou bimensuels, ou lors d’entretien individuel. Le bénévole assure le lien avec les autres acteurs impliqués dans le projet (direction, partenaires médicaux...) et fait entendre, de façon neutre et dans le respect de la confidentialité, la voix des codétenus de soutien. Gérard Deville-Cavelin a été formé et remplit ce rôle au centre pénitentiaire de Toulon-la-Farède. Il relève “le travail de fond réalisé par les CDS à l’écoute des détenus” et remarque qu’“ils sont reconnus et respectés par les autres détenus, et se sentent utiles dans l’univers carcéral”. Un premier pas pour revenir dans la société.

A NOTER

Le dispositif “codétenus de soutien” est l’une des vingt mesures du plan “prévention suicide” du 15 juin 2009. Lancé en 2010, il est mis en œuvre dans huit établissements pénitentiaires à ce jour et étendu depuis le 17 novembre 2014 à tout établissement qui le souhaite.



CROIX-ROUGE FRANÇAISE

Contact : 01 44 43 11 39
www.croix-rouge.fr

RÉUSSITE DES ENFANTS : LES PARENTS PRENNENT TOUTE LEUR PLACE

Des associations regroupées en collectif osent bousculer leurs méthodes et leurs habitudes de travail. Le groupe de pairs s'impose pour favoriser la coopération des acteurs éducatifs avec les familles éloignées de l'école.

“ Les parents ne sont pas démissionnaires, ce sont nos méthodes, nos outils et nos discours qui ne sont pas adaptés à eux”. Vincent Divoux, directeur du centre socio-culturel des 3 Cités à Poitiers, n’y va pas par quatre chemins, mais son propos reflète la philosophie de l’action-recherche “en associant leurs parents, tous les enfants peuvent réussir”, menée dans 21 quartiers depuis 4 ans. L’intuition de départ est qu’en développant l’implication des familles les plus éloignées de l’école, la réussite des enfants et des jeunes devient possible. Objectif : la conquête par les parents d’un pouvoir d’agir dans l’intérêt des enfants.

DÉMARCHE EXEMPLAIRE

L’initiative est d’abord le fruit d’un travail commun entre sept réseaux : l’Inter-réseau des professionnels du développement social urbain (IRDSU), ATD Quart-monde, la Fédération des conseils de parents d’élèves des écoles publiques (FCPE), la Fédération générale des pupilles de l’enseignement public (FGPEP), l’association de Promotion des initiatives sociales en milieu éducatif (Prisme), l’Association des collectifs enfants parents professionnels (ACEPP), et la Fédération des centres sociaux et socioculturels de France (FCSF). Elle a ensuite regroupé plusieurs centaines de parents de milieu populaire, de professionnels, d’élus et de chercheurs sur tout le territoire, qui ont pris le risque de chercher ensemble, d’expérimenter de nouvelles démarches éducatives, de nou-



Avancer ensemble, c’est aller au devant des autres et tenir compte du temps des familles.

veaux modes de faire. Enfin, chaque année ils ont pris ensemble le temps de partager leurs expériences de terrain.

AIDER À AIDER

Pour avancer ensemble, une méthode, développée par ATD Quart monde, a été appliquée : le travail par groupe de pairs. Avant toute réunion avec les autres acteurs éducatifs, les parents se réunissent entre eux et ouvrent un dialogue pour réfléchir. “Cette méthode, explique Benjamin Pierron en charge du projet pour la FCSF, permet de construire un point de vue collectif.” Le résultat est positif : les parents gagnent en confiance en eux-mêmes. C’est le premier enseignement de cette action – recherche : “Le travail par groupes de pairs est essentiel pour garantir une vraie place à la parole des parents”. En créant les conditions d’une symétrie entre parents, profes-

sionnels et élus, le processus facilite la participation des parents et les aide à aider leurs enfants.

L’expérimentation révèle par ailleurs sept autres idées fortes autour desquelles une mobilisation est lancée pour que tous les enfants réussissent.

TÉMOIGNAGE

Vincent Divoux,
directeur du centre socio-culturel des 3 Cités, Poitiers

Le projet éducatif écrit avec les familles

“L’action – recherche nous a fait découvrir énormément les uns sur les autres. Le travail en groupe de pairs nous a permis d’enclencher une manière de construire une parole collective. Nous avons utilisé cette méthode pour écrire collectivement avec les familles le projet éducatif de territoire. Reste à le mettre en œuvre !”



FCSF

Contact : www.centres-sociaux.fr
Tél. : 01 53 09 96 16

AIDER LA PERSONNE SANS OUBLIER L'AIDANT

Le service DOMCARE de la Maison de Santé Protestante Bordeaux Bagatelle, adhérente du réseau FEHAP, propose deux innovations en matière d'urgence de nuit et de soutien aux aidants.

Parce que sa philosophie repose sur le domicile, l'accompagnement psychosocial et le couple aidant – aidé, DOMCARE a créé deux équipes spécifiques pour compléter l'offre existante. La première aide la personne dépendante et la seconde est centrée sur l'aidant. Les deux actions ont le même but : privilégier la prévention et favoriser la pluridisciplinarité avec les autres professionnels (équipes des CCAS, de l'APA, infirmier libéral, pharmacien, hôpital, généraliste) dans une approche médico-sociale.

REVENIR CHEZ SOI

Sollicitée par le personnel des urgences, l'équipe de nuit infirmier/aide-soignante "évite à une personne âgée de rester dans ce service, ne serait-ce qu'une nuit, souvent après une simple chute et la pose d'un plâtre", explique Olivier Frézet, directeur de DOMCARE. La circonstance peut en effet changer la trajectoire d'une vie en provoquant une rupture. Le binôme DOMCARE évalue l'état de la personne et, si celle-ci le souhaite, organise un retour sécurisé au domicile. L'idée est d'agir dans la nuit et de travailler sur l'environnement. Dès le lendemain matin, le binôme infirmier/aide-soignant de jour, épaulé par une auxiliaire de vie, contacte le médecin traitant, met en place un relais de soins et organise le quotidien. Ce suivi peut durer jusqu'à cinq jours, mais "il est souvent plus court", se félicite le directeur.



Présentés à la ministre fin 2012, les dispositifs DOMCARE sont financés par l'ARS depuis avril 2014.

RECONNAÎTRE L'AIDANT

La deuxième équipe, constituée d'un technicien coordinateur d'aide psychosociale aux aidants (TCAPSA), d'un ergothérapeute, d'une assistante sociale, d'une psychologue et d'une secrétaire, s'adresse plus particulièrement à l'aidant, vu comme la clef du parcours de l'aidé fragile. Alerté par le médecin, un paramédical, la famille ou l'équipe "urgence nuit", le TCAPSA va apporter soutien, écoute et conseils à l'aidant. "Le TCAPSA reste le référent de la situation dans le temps, et accompagne le couple aidant - aidé pour un projet de vie sur la durée", expose Olivier Frézet. Là encore, le lien

direct avec le médecin généraliste est assuré. Le travail de l'équipe est de guider vers les bons partenaires, d'explorer les pistes pour l'avenir, etc. en prenant le temps d'élaborer un scénario préventif adapté. "Plus l'équipe intervient tôt, meilleure sera la prise en charge ultérieure". Cette équipe pluridisciplinaire met de l'huile dans les rouages du médico-social dans un seul but : éviter l'épuisement de l'aidant et une rupture de parcours, qui conduit très souvent aux urgences...

TENIR COMPTE DE LA FRAGILITÉ DES AIDANTS

La santé ne se réduit pas au médical mais dépend aussi de l'environnement, donc du territoire et des aidants. Le couple aidant – aidé et la prévention ont un rôle primordial à jouer. Le service DOMCARE expérimente une nouvelle grille d'évaluation de la fragilité des aidants avec l'ISPED à deux moments clés : lors de la première rencontre et un mois après intervention. Cela permettrait d'anticiper les crises. À suivre...

L'INTÉRÊT DE LA PRATIQUE

- Reconnaissance du rôle joué par l'aidant pour mieux le soutenir
- Interdisciplinarité favorisée et construction participative d'une prise en charge globale
- Expérimentation d'une grille d'évaluation de la fragilité des aidants

ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES MAJEURS : BONNES PRATIQUES À GÉNÉRALISER !

Après sa sortie de l'aide sociale à l'enfance, le jeune majeur doit pouvoir accéder à l'autonomie dans de bonnes conditions. La Fnadepape demande le renforcement des dispositions de la proposition de loi sur la protection de l'enfance.

“Nous devons avoir de l'ambition pour les jeunes majeurs de la protection de l'enfance pour construire un vivre ensemble qui tienne la route.” Une évidence pour Roland Willocq, vice-président de la Fnadepape, qui rappelle que la société tout entière se protège en s'occupant de ces enfants. Il est plutôt satisfait de la teneur de plusieurs articles de la version de la loi votée le 12 mai par les députés. De son côté, Léo, jeune étudiant et membre du conseil d'administration, relève l'intérêt de l'entretien obligatoire à 17 ans et du partenariat entre acteurs institutionnels et associatifs pour préparer et accompagner l'accès à l'autonomie. Mais si “le texte répond globalement aux besoins actuels” selon Roland Willocq, l'accompagnement des jeunes majeurs mérite d'être encore renforcé, à l'image de ce qui se pratique dans certains départements

DE L'AIDE, PAS DE LA DISCRIMINATION

Aucune raison qu'un enfant confié à l'aide sociale à l'enfance soit discriminé sur l'aide qu'il peut recevoir après ses 18 ans, ou 21 ans s'il a signé un contrat Jeunes majeurs. Comme n'importe quel enfant, il doit pouvoir être épaulé. Or, après ces anniversaires fatidiques, les portes de l'ASE se ferment pour lui. Le voici seul. “Une discrimination qui le prive du droit d'être médecin, avocat ou ingénieur”, regrette Roland Willocq. “Parce que la société a le devoir d'aider ces jeunes”, la Fnadepape demande que



l'article 5EA de la proposition de loi soit étendu. La poursuite du contrat jeune majeur jusqu'à la fin de l'année scolaire ou universitaire est insuffisante. “L'aide jeunes majeurs doit devenir la règle, jusqu'à la fin du cursus scolaire ou universitaire. Elle doit dépasser la seule dimension financière et permettre au jeune d'être soutenu sur le plan humain” déclare Léo. La Fnadepape demande que les Adepape soient autorisées à verser une aide complémentaire aux études à ces jeunes (d'environ 300 € par mois), et à assurer un accompagnement par des pairs et du parrainage. “Elles doivent contractualiser avec les conseils départementaux”, estime le vice-président. Un investissement pour l'avenir de ces

enfants assez dérisoire en comparaison du prix à payer pour des adultes mal intégrés dans la société et pris en charge dans des établissements à plus de 120 € par jour.

PRÉCISEZ, SVP !

L'article 5B de la proposition de loi présente un ersatz du tiers digne de confiance. Pour arriver à un tiers “digne de confiance”, la Fnadepape demande de définir les critères de choix et la formation requise pour le tiers. La durabilité et le bénévolat de l'accueil ne peuvent être les seuls fondements du choix. En outre, il lui paraît opportun de préciser les droits et les attributions de cet aidant que le conseil départemental pourrait désigner pour l'enfant.

DES SOUS ? PAS SEULEMENT !

Le pécule constitué au profit du jeune par les allocations de rentrée scolaire est une bonne idée. Néanmoins, cela ne peut se traduire par la remise de quelque 4 000 € sous forme de courrier sans accompagnement ! Le souhait est de donner du sens à la mesure. Léo propose que les Adepape puissent conseiller le jeune à l'occasion de ce versement. Une manière de les faire connaître, d'informer sur l'aide et le soutien qu'elles apportent, mais aussi l'occasion d'un apprentissage à la gestion d'un budget et la tenue d'un compte.



FNADEPAPE

Contact : www.fnadepape.org
Tél. : 03 83 29 91 81

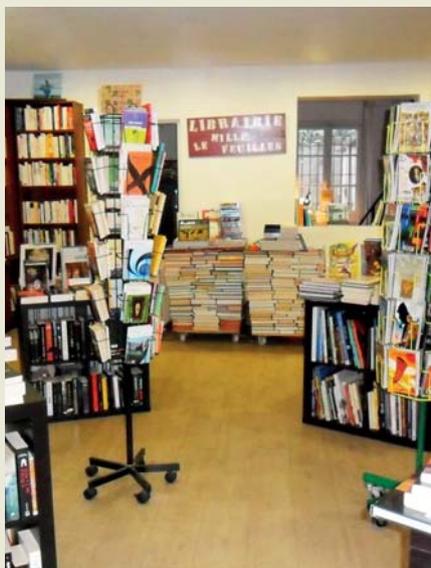
LE MILLE FEUILLES : UNE LIBRAIRIE POPULAIRE ET SOLIDAIRE

“Une seconde vie pour les livres, une deuxième chance pour les hommes”, pourrait être la devise de ce chantier d’insertion, qui marie ambition sociale, développement culturel, souci environnemental et convivialité.

“**L**e Mille Feuille, c’est l’entraide sous toutes ses formes”, s’exclame Florence Bourdillat, directrice générale de la Ligue de l’enseignement des Yvelines, quand elle parle de la librairie d’insertion installée en plein centre de Trappes (78). Un projet porté par l’association Bleu Oxygène (fédérée à la Ligue), qu’elle connaît bien pour l’avoir lancé quand elle y était directrice. Cette librairie d’un genre unique récupère des livres, les trie, les rénove et les revend, ou les recycle !

L’entraide, c’est le retour à l’emploi par l’emploi. Le Mille Feuille accueille douze salariés, qui ont connu une longue période de chômage ou d’inactivité, en contrat aidé pour leur remettre le pied à l’étrier d’une activité professionnelle. Une psychologue et une conseillère en insertion les accompagnent, l’une pour stabiliser leur situation en matière de logement, de santé, etc., l’autre pour leur projet professionnel.

Le support culturel est inhabituel mais efficace. “Le rapport au livre et au savoir est valorisant et nous avons une liste d’attente de candidats”, raconte Florence Bourdillat. Le lieu draine une population hétérogène, des jeunes et des plus âgés, des hommes et des femmes. Ce petit commerce propose des métiers variés autour du libraire qui coordonne les activités d’accueil, de caisse, de vente, la gestion du stock, l’apprentissage des logiciels de bureautique, la récupération des livres par le chauffeur-livreur, etc.



Les salariés du Mille Feuilles se sentent utiles et se remettent en mouvement grâce aux livres.

SOLIDARITÉ CULTURELLE ET RECYCLAGE

L’entraide, c’est l’accès à la culture pour tous. Dans cette ville qui compte 30 000 habitants, pas une librairie avant le Mille Feuilles ! C’est dire qu’avec ses 50 000 livres en stock, le lieu répond à un besoin local. Les prix sont attractifs, entre 0,50 € et 4 ou 5 €, jusqu’à 20 € pour un très bel ouvrage. Des auteurs viennent rencontrer les lecteurs ; la vitrine reflète l’actualité ; un coin aménagé séduit les plus jeunes, des livres anciens attendent les amateurs... Le Mille Feuilles sait attirer du monde, une trentaine de personnes chaque jour et même des habitués.

L’entraide, c’est les dons que la librairie reçoit. Si elle a d’abord conclu des par-

tenariats avec les médiathèques des alentours pour récupérer les livres destinés au pilon, le cercle des donateurs s’est élargi. Des particuliers viennent du quartier, de la ville, des communes avoisinantes et même de Paris alimenter la chaîne avec leurs bouquins.

Ceux trop abimés sont désossés. Le carton est transformé dans l’atelier cartonnage de la librairie en carnets vendus sur place. Le papier est recyclé via une entreprise d’insertion qui le revend. Un cercle vertueux jusqu’au bout...

⁽¹⁾Le Mille Feuilles 23 rue Pierre Sépard, Trappes (78) – Tél : 01 30 62 22 58

TÉMOIGNAGE

“Une atmosphère sécurisante et agréable”

“Le Mille Feuilles est une voie pour des solutions concrètes. Avoir des responsabilités redonne de l’assurance, de la confiance en soi... C’est retrouver un dialogue avec des encadrants professionnels à l’écoute des difficultés à surmonter... un tissu social dans une atmosphère sécurisante et agréable au possible.”

L’INTÉRÊT DE LA DÉMARCHÉ

- La participation de professionnels de l’insertion et de la librairie, de salariés, de clients, de donateurs
- La création de l’unique librairie dans une commune
- Le support culturel du chantier d’insertion

DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE AU BIEN VIVRE ENSEMBLE

Un conseil local dédié emprunte la voie de l'économie sociale et solidaire pour mener un dialogue citoyen fécond

Qui pourrait aujourd'hui passer à côté du secteur de l'économie sociale et solidaire (ESS) ?
Personne : le secteur représente plus de 10 % du produit intérieur brut (PIB) et 10,3 % de l'emploi salarié ! Cela n'a cependant pas toujours été une évidence. Né en 2004 à la faveur d'un appel pour des régions solidaires, le Réseau national de l'économie sociale et solidaire (RENESS) en témoigne par ses campagnes pour la désignation d'élus chargés de sa promotion dans les exécutifs régionaux, puis d'un ministre délégué au gouvernement. L'ESS y a gagné un cadre réglementaire en 2014 ! À l'occasion des élections municipales de 2014, le RENESS revendique la promotion de l'ESS dans les communes.

À cet échelon, c'est la question du bien vivre ensemble au quotidien qui taraude les promoteurs de cet appel national. Elle doit "interroger les républicains de toutes sensibilités et nous amener dans un dialogue citoyen fécond à trouver des solutions innovantes", relaie le RENESS. La demande est simple : que chaque programme porte des propositions concrètes en faveur de la promotion de l'économie sociale et solidaire sur le territoire communal et qu'un(e) élu(e) soit en charge de cette question.

CONSEIL DU BIEN VIVRE ENSEMBLE

Une application pratique de cet engagement est en cours sur la ville d'Antony (92). Un conseiller municipal en charge de l'ESS est en place et un conseil du bien vivre ensemble est appelé à siéger régulièrement dans la salle du conseil



Le conseil antonien du bien vivre ensemble soutient le dialogue inter religieux

municipal. "Tout un symbole !" pour Pascal Colin, fondateur du réseau. La volonté est d'associer à l'action municipale les associations, les acteurs de l'économie sociale et solidaire, et les citoyens. "Les communes devront faire mieux avec moins, alors il faut changer les modes de fonctionnement et ne pas se priver de la grande richesse de ces ressources", estime M. Colin. Se retrouvent au sein du conseil antonien du bien vivre ensemble les services de la ville et les élus, et, convoqués en fonction du thème à traiter, les acteurs sociaux (représentants de telles ou telles associations de solidarité, des anciens combattants, du handicap, de l'insertion, des communautés religieuses, etc.) ou économiques (chambre de commerce et d'industrie, acteurs de l'insertion par l'activité économique, etc.) du territoire. Le travail s'élabore en trois temps: la rencontre et le partage des expériences vécues sans taire les difficultés rencontrées, l'élaboration d'un

diagnostic partagé et les propositions d'actions concrètes.

Premier exercice : l'analyse des besoins sociaux (ABS). Prenant appui sur cette analyse réalisée chaque année par le centre communal d'action sociale, la municipalité décide de pousser un cran plus loin la logique administrative de production d'éléments statistiques et économiques. Elle retient la participation des acteurs sociaux et leur transmet le contenu de l'ABS. Se met alors en place une démarche citoyenne d'analyse de la situation locale, de repérage des besoins et de mobilisation des énergies pour apporter des réponses. À suivre...

L'INTÉRÊT DE LA DÉMARCHÉ

- Création d'un espace de dialogue entre les acteurs institutionnel, associatifs et citoyens
- Décloisonnement des rôles de chacun
- Processus évolutif d'élaboration en commun de solutions



RENESS

Contact : www.reness.fr